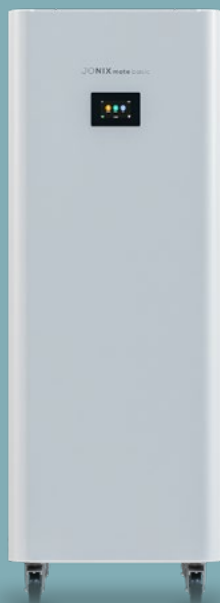




mate basic

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



DISPOSITIF DE PURIFICATION DE L'AIR
ET ASSAINISSEMENT ACTIF DES COMPOSANTS INTERNES
AVEC TECHNOLOGIE AVANCÉE À PLASMA FROID



Ces instructions sont la traduction des instructions originales en langue italienne. On n'assume aucune responsabilité pour des traductions dans d'autres langues non conformes à la signification d'origine. JONIX S.p.A. se réserve tous les droits sur le présent manuel, y compris le droit d'effectuer les modifications nécessaires, notamment en vue de leur amélioration, de ses produits et du manuel, à tout moment et sans préavis. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel est interdite sans l'autorisation de la société JONIX S.p.A..

SOMMAIRE

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES	5
1.1 - PLAQUE CE ET D'IDENTIFICATION	5
1.2 - RESPONSABILITÉS	5
1.3 - INDICATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, SYMBOLES ET DÉFINITIONS	6
1.3.1 - Indications générales de sécurité	6
1.3.2 - Symboles	6
1.3.3 - Définitions	7
2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES	8
2.1 - SIGNALISATION DE SÉCURITÉ	11
3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT	12
4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX mate basic	14
4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX mate basic	14
4.1.1 - Caractéristiques techniques JONIX mate basic	15
2 - Pièces de rechange pouvant être commandées	15
5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE	16
5.1 - EMBALLAGE	16
5.2 - MANUTENTION ET TRANSPORT	17
5.3 - CONTRÔLE À LA RÉCEPTION	17
5.4 - STOCKAGE	17
6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE	18
6.1 - INDICATIONS DE SÉCURITÉ	18
6.2 - OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	20
6.3 - CARACTÉRISTIQUES DU LIEU DE FONCTIONNEMENT	23
6.3.1 - Position de l'opérateur	24
6.4 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	25
6.5 - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	25
6.6 - UTILISATION DU DISPOSITIF	25
6.7 - RÉGLAGES D'USINE	26
6.7.1 - Contrôles de premier démarrage	26
6.8 - INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS	27
6.8.1 - Page-écran principale	27
6.8.2 - Mise en marche/Arrêt du dispositif	28
6.8.3 - Blocage de l'écran et des réglages	30
6.8.4 - Connexion utilisateur/déconnexion utilisateur	31
6.8.5 - Page-écran de l'ioniseur filtre	32
6.8.6 - Page-écran des filtres	33
6.8.7 - Page-écran du ventilateur	34
6.8.8 - Page-écran des réglages	35
6.8.8.1 - Date et heure	36
6.8.8.2 - Langue	36
6.8.8.3 - Luminosité de l'écran	37
6.8.8.4 - Protection	37
6.8.8.5 - Accès aux tranches horaires	38
6.8.8.5.1 - Tranches horaires	39

6.8.8.6 - Enregistrement des entretiens	40
6.8.8.6.1 - Enregistrement entretien de l'ioniseur filtre	41
6.8.8.6.1 - Enregistrement de l'entretien des filtres	42
6.8.8.7 - Historique des alarmes	43
6.8.8.8 - Configuration	43
6.8.9 - Affichage sur l'écran du fonctionnement	44
6.8.9.1 - Fonction ioniseur filtre	44
6.8.10 - Notification des états d'alarme	45
7 - ENTRETIEN	47
7.1 - MISES EN GARDE	47
7.2 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE	47
7.2.1 - Remplacement des filtres	48
7.2.2 - Nettoyage extérieur du dispositif	51
7.2.3 - Nettoyage du tube ionisant	52
7.2.4 - Remplacement du tube ionisant	56
7.3 - ENTRETIEN PONCTUEL	60
8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET DES PANNES ÉVENTUELLES (DIAGNOSTIC)	60
8.1 - DIAGNOSTIC	60
8.2 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES DIAGNOSTIC	61
9 - ÉLIMINATION	62
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	63

Nous vous remercions d'avoir acheté le dispositif **JONIX mate basic**.

Ce manuel fournit les informations et indications jugées nécessaires pour le transport, l'installation, l'utilisation et l'entretien du dispositif d'assainissement actif et purification de l'air **JONIX mate basic**.

Une installation inadéquate du dispositif et le non-respect des consignes décrites dans ce manuel peuvent entraîner l'annulation de la garantie que Fabricant accorde pour ses produits.

Par ailleurs, le Fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages directs et/ou indirects possibles dus à une installation erronée ou aux dommages causés par des appareils installés par un personnel sans expérience et/ou non autorisé. Au moment de l'achat, vérifier que le dispositif soit en bon état et complet.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou physiques causés par une utilisation inappropriée ou par le non-respect des consignes de sécurité et d'utilisation reportées dans ce manuel. Le cas échéant, tout droit de garantie est annulé.

Toute réclamation doit être présentée par écrit dans un délai de **8 jours** à compter de la réception de la marchandise.

1.3 - INDICATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, SYMBOLES ET DÉFINITIONS

1.3.1 Indications générales de sécurité

Toute intervention, de quelque nature que ce soit, sur le dispositif, doit être conditionnée par la lecture préventive et attentive de ce manuel dans sa totalité, avec une référence particulière à la SÉCURITÉ. Il est d'une importance fondamentale, donc obligatoire, que le dispositif soit utilisé conformément à sa destination d'emploi et à ce qui est reporté dans ce manuel. Ce manuel a été rédigé pour garantir les informations nécessaires au personnel chargé de l'utilisation et de l'entretien du dispositif, jusqu'à sa vente ou son élimination. Il doit donc toujours être disponible pour les personnes en charge qui, avant d'effectuer une quelconque opération sur le dispositif, doivent obligatoirement lire et assimiler toutes les indications contenues.

1.3.2 Symboles

Faire extrêmement attention aux symboles suivants et à leur signification. Ils ont pour fonction de mettre en évidence certaines informations telles que :



OBLIGATION : Ce symbole rappelle l'attention sur une obligation ou sur une action spécifique à mettre obligatoirement en œuvre.



MISE EN GARDE : Indique des ajouts ou suggestions pour l'utilisation correcte du dispositif.



DANGER : Indique des situations dangereuses susceptibles de survenir lors de l'utilisation du dispositif, afin de garantir la sécurité des personnes.



INTERDICTION : Ce symbole attire l'attention sur les opérations à éviter à tout prix, et donc interdites.



DANGER, HAUTE TENSION !

Ne pas ouvrir ni enlever les volets ou protections sans avoir coupé la tension d'alimentation.



OBLIGATION D'UTILISER LES GANTS DE PROTECTION

Utiliser des protections adaptées des mains en plus des autres équipements de protection individuelle adaptés au lieu et aux opérations à effectuer.



DÉCHETS DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES.

Le symbole du bidon barré, figurant sur l'étiquette de l'appareil, indique que le produit est conforme à la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. L'abandon de l'appareil dans la nature ou son élimination abusive sont passibles de sanctions.

1.3.3 Définitions

Ci-dessous, les définitions des principaux termes utilisés dans le mode d'emploi.

FABRICANT

Personne physique ou juridique qui conçoit et/ou réalise le dispositif et est responsable de sa conformité en vue de la distribution sur le marché avec son propre nom et sa propre marque.

DISTRIBUTEUR

Tout opérateur professionnel de la chaîne de commercialisation.

UTILISATEUR

Personne, organisme ou société qui a acheté ou loué le dispositif et qui compte l'utiliser pour les fins prévues.

UTILISATEUR/OPÉRATEUR

Personne physique qui a été autorisée par l'utilisateur à opérer avec le dispositif.

PERSONNEL SPÉCIALISÉ

Personnes physiques qui, sur la base de leur formation professionnelle, expériences, connaissance des réglementations relatives et des réglementations de sécurité, sont capables d'évaluer les valeurs qui leur sont confiées et de reconnaître et d'éviter d'éventuels dangers.

PERSONNEL AUTORISÉ

Personnel spécialisé, chargé par l'utilisateur d'effectuer des tâches déterminées.

DANGER

Source de lésions possibles ou dommages sur la santé et la sécurité.

RISQUE

Combinaison de probabilité et de gravité de possibles lésions ou dommages sur la santé et la sécurité dans une situation dangereuse.

ZONE DANGEREUSE

Toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine dans laquelle une personne est exposée à un risque.

PROTECTIONS

Mesures de sécurité qui consistent dans l'emploi de moyens techniques spécifiques (protecteurs et dispositifs de sécurité) pour protéger utilisateurs et opérateurs des dangers.

PROTECTEUR

Élément d'une machine utilisé d'une façon spécifique pour fournir une protection grâce à une barrière physique ; en fonction de sa construction, on peut l'appeler couvercle, écran, porte, barrière, carter, séparation, etc.

DISPOSITIF DE PROTECTION

Dispositif (autre que protecteur) qui élimine ou réduit le risque ; il peut être employé seul ou être associé à un protecteur.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Type d'interventions d'entretien durant le cycle de vie, permettant de :

- maintenir l'intégrité d'origine du bien ;
- maintenir ou rétablir l'efficacité des biens ;
- contenir la dégradation normale d'utilisation ;
- garantir la vie utile du bien ;
- faire face à des événements accidentels.

ENTRETIEN PONCTUEL

Type d'interventions non récurrentes et de coût élevé, comparé à la valeur de remplacement du bien et aux coûts annuels de son entretien périodique.

GÉNÉRATEUR DE PLASMA NON THERMIQUE NTP (Non Thermal Plasma) ou TUBE IONISANT

Générateur de champ électrique qui transforme le gaz en plasma avec pouvoir élevé d'oxydation chimique capable d'oxyder et de décomposer des substances polluantes, bactéries, moisissures, virus et odeurs.

2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES



LIRE LES INSTRUCTIONS AVANT UNE QUELCONQUE OPÉRATION

Avant de commencer une quelconque opération, il est obligatoire de lire ce manuel et d'appliquer toutes ses instructions.

L'utilisateur a l'obligation de lire attentivement TOUT le contenu de ce manuel d'utilisation et d'entretien et de le faire lire aux utilisateurs et aux techniciens d'entretien en charge, pour les parties de leur compétence.



Ce manuel d'utilisation et d'entretien fait intégrante du dispositif, il doit être conservé avec soin et il doit TOUJOURS accompagner le dispositif, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou de transfert pour un autre lieu. En cas d'endommagement ou de perte, en demander un autre exemplaire à la société JONIX S.p.A. ou télécharger le document sur www.jonixair.com.



L'utilisateur a la responsabilité de s'assurer que, si ce document subit des modifications de la part de JONIX S.p.A., seules les versions mises à jour du manuel soient présentes dans les points d'utilisation.



Les interventions de réparation ou d'entretien ponctuel doivent être effectuées par du personnel autorisé par JONIX S.p.A. ou par du personnel qualifié conformément aux indications de ce manuel d'utilisation et d'entretien. Ne pas modifier ni fausser le dispositif puisque cela peut créer des situations dangereuses et le fabricant ne sera pas responsable des dommages éventuellement provoqués.



Le transport, la manutention, l'installation, la mise en marche, le fonctionnement et le démantèlement de ce produit doivent impérativement être effectués en tenant compte des exigences et instructions spécifiées dans ce manuel.



JONIX S.p.A. n'est pas responsable des dommages causés aux personnes, aux animaux ou aux biens par des erreurs de transport, d'installation, de réglage, d'entretien, d'usages incorrects.

Nous rappelons que l'utilisation d'appareils qui emploient de l'énergie électrique implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité telles que :



Ce dispositif n'est pas destiné à l'emploi de la part de personnes ayant des capacités physiques, mentales ou sensorielles réduites, ou qui manquent d'expérience et de connaissance.



Ce dispositif n'est pas un jouet, s'assurer qu'il soit mi hors de la portée des enfants et prendre les précautions nécessaires afin que les enfants ne jouent pas avec le dispositif.



Le nettoyage et l'entretien qui devront être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Il est défendu de toucher le dispositif en étant pieds nus ou en ayant des parties du corps mouillées ou humides.



Il est interdit d'effectuer des opérations d'entretien ou de nettoyage sans avoir débranché le dispositif du réseau d'alimentation électrique.



Il est défendu de modifier les dispositifs de sécurité et/ou de réglage.



Il est défendu de tirer, tordre les câbles électriques qui sortent du dispositif, même si celui-ci est débranché du réseau d'alimentation électrique.



Il est défendu de monter ou/ou de s'asseoir sur le dispositif. Il est défendu de poser des objets, animaux ou personnes sur le dispositif.



Il est défendu de vaporiser ou de jeter de l'eau ou d'autres liquides à l'intérieur du dispositif, même en cas d'incendie.



Il est défendu d'utiliser le dispositif à l'extérieur ou sur des surfaces mouillées. Ne pas exposer à l'eau, à la pluie et aux intempéries.



Il est défendu d'ouvrir les panneaux d'accès aux parties internes du dispositif sans couper l'alimentation électrique et s'assurer que le système ne puisse pas être alimenté électriquement par accident.



Il est défendu d'utiliser le dispositif avec le câble ou la fiche endommagés.



Il est défendu d'utiliser le dispositif s'il ne fonctionne pas correctement, a reçu un coup fort, est tombé accidentellement, a été endommagé ou laissé à l'extérieur ou bien s'il est tombé dans l'eau.



Il est défendu d'introduire des objets dans les ouvertures du dispositif.



Il est défendu de jeter, abandonner ou laisser à la portée des enfants le matériau de l'emballage puisqu'il s'agit d'une source potentielle de danger.

Pour les opérations d'entretien et de nettoyage (voir chapitre 7 « Entretien ») du dispositif, nous rappelons que :



ATTENTION !

AVANT D'ENTREPRENDRE UNE QUELCONQUE OPÉRATION D'ENTRETIEN, S'ASSURER QUE LE DISPOSITIF NE SOIT PAS ET NE PUISSE PAS ÊTRE PAR INADVERTANCE OU ACCIDENT ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT. IL FAUT COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À CHAQUE ENTRETIEN.

- L'utilisateur doit effectuer sur le dispositif toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel.
- Si on remarque un dysfonctionnement non indiqué dans ce manuel, interrompre l'alimentation électrique du dispositif et consulter le revendeur et/ou **JONIX S.p.A.**
- Seul du personnel spécialisé, précédemment formé et qualifié, peut effectuer les opérations d'entretien autres que celles indiquées dans ce manuel.



Pour toutes les opérations d'entretien, il convient d'utiliser des gants de travail pour la protection des mains.

- Durant l'entretien des filtres, faire particulièrement attention aux doigts pour éviter des écrasements.
- Effectuer le nettoyage des tubes ionisants à chaque fois que cela est indiqué sur l'écran.
- Ne pas remettre le treillis mouillé, même partiellement, sur le tube ionisant.
- Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que le tube ionisant a été revissé. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.
- Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons ou d'autres produits directement sur le dispositif.
- Prêter une attention particulière aux grilles de passage de l'air : vérifier qu'elles soient propres afin de garantir le passage de l'air.

2.1 SIGNALISATION DE SÉCURITÉ

Contrôler régulièrement les conditions des pictogrammes de sécurité et les remplacer le cas échéant. La signalisation de sécurité placée sur la machine est la suivante :

Pictogramme 1	Pictogramme 2	Pictogramme 3	Pictogramme 4	Pictogramme 5
				
DANGER TENSION ÉLECTRIQUE	OBLIGATION DE LIRE LE MODE D'EMPLOI	OBLIGATION DE DÉBRANCHER LA TENSION AVANT DE FAIRE L'ENTRETIEN	OBLIGATION D'UTILISER LES GANTS DE PROTECTION	DANGER ORGANES EN MOUVEMENT

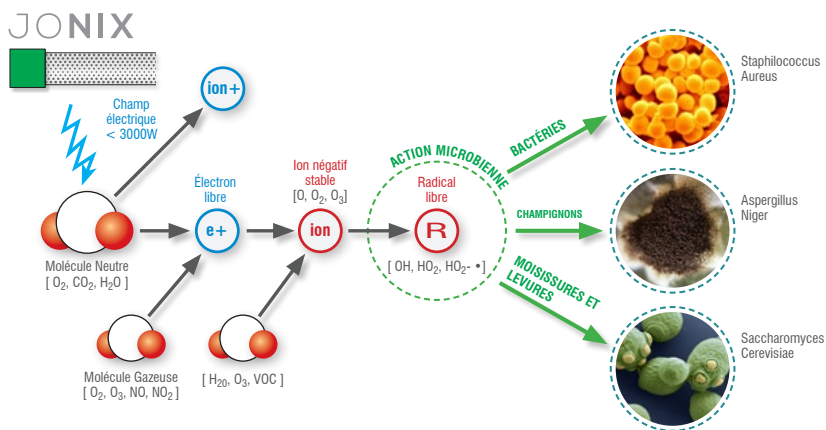


3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT

La gamme **JONIX mate** se compose de différents modèles pour répondre à toutes les exigences de purification de l'air. Immédiatement opérationnel, il ne requiert aucune opération d'installation. Compact, portable et silencieux, **JONIX mate basic** est doté d'un système de contrôle avancé qui permet le réglage de la ventilation pour une réponse rapide et efficace au besoin de filtration et de réduction des particules.

Ce dispositif d'assainissement, tout en exploitant le phénomène physique de l'ionisation, favorise la formation d'espèces d'ions spécifiques (espèces électriquement chargées) dans l'air à travers un champ électrostatique qui simule le processus naturel qui a normalement lieu par rayonnement solaire, mécaniquement ou à travers d'autres phénomènes physiques.

Les espèces ioniques spécifiques produites se sont avérées particulièrement efficaces en qualité d'agents d'assainissement dans l'air et sur les surfaces, aussi il est historiquement et scientifiquement prouvé être bénéfiques pour les personnes, notamment celles qui ont une charge électrique négative (découlant de molécules individuelles ou de petits groupes de molécules qui reçoivent un électron).



Le dispositif **JONIX mate basic** :

- réduit et élimine constamment les charges microbiennes présentes dans l'air et sur les surfaces des espaces intérieurs ;
- décompose constamment les composés organiques volatils (COV) ;
- élimine les odeurs ;
- il est approprié pour les espaces qui ont besoin de réduire la contamination de l'air et des surfaces.

Le dispositif JONIX **mate** basic est doté de deux stades de filtration. Le filtre moyen F7 associé au filtre absolu H13 ou H14 permet de réduire les poussières fines en suspension dans l'air et assure un degré de filtration très élevé.

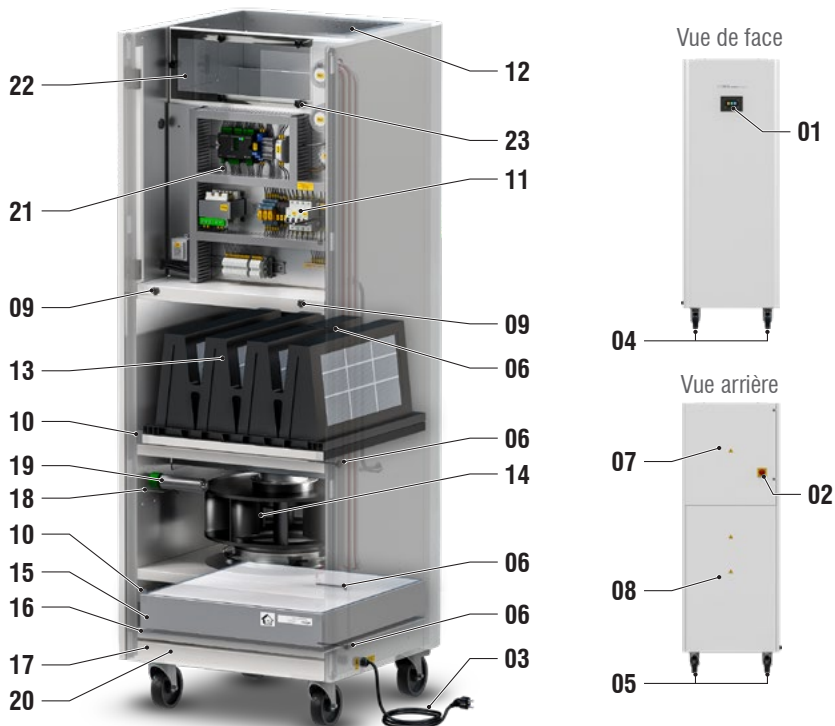
JONIX **mate** basic associe par ailleurs à la filtration la technologie au plasma non thermique pour l'assainissement des composants internes des dispositifs.



L'activité de purification de l'air et d'assainissement des composants internes du dispositif JONIX **mate** basic est compatible avec la présence de personnes et animaux. Aucune substance chimique n'est utilisée et aucune substance résiduelle nuisible n'est générée.

4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX mate basic

Fig. 1



4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX mate basic

- | | |
|--|---|
| 1 Écran tactile (4,3" ou 7") | 12 Grille de refoulement d'air |
| 2 Prise d'alimentation avec interrupteur | 13 Filtre absolu H13 ou H14 |
| 3 Câble d'alimentation | 14 Ventilateur radial |
| 4 Roues pivotantes avec frein | 15 Filtre à particules fines F7 |
| 5 Roues pivotantes | 16 Préfiltre G2 |
| 6 Prises de pression | 17 Grille mobile d'aspiration |
| 7 Porte supérieure d'accès pour l'entretien | 18 1 support de mise à la terre du tube ionisant |
| 8 Panneau inférieur d'accès au ventilateur | 19 1 tube ionisant pour l'assainissement des éléments à l'intérieur du dispositif |
| 9 Pommeau fermeture panneau accès filtres | 20 Raccord pour canalisation en surpression |
| 10 Supports de fixation filtres | 21 Tableau électrique |
| 11 Interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) | 22 Panneau en plexiglas d'accès aux tubes ionisants |
| | 23 Pommeau fermeture panneau en plexiglas |

4.1.1 Caractéristiques techniques JONIX mate basic

Les caractéristiques techniques et les données importantes sont reportées sur la plaque avec le numéro de série qui identifie le dispositif.

Modèle	Dimensions (L x P x H) [mm]	Alimentation	Puissance max absorbé [W]	Poids [kg]	(*) Débit d'air [m³/h]	Degré de Protection
JONIX mate plus	678 x 700 x 1941	230 V / 1~ / 50Hz	870	175	2000	IP40

(*) : Réglages d'usine.

4.1.2 Pièces de rechange pouvant être commandées

Code	Description	Remarques
JX70000002	Filtre F7	-
JX70000003	Filtre H13	Pour le produit avec code 70MATEPLUS.
JX70000031	Préfiltre G2	-
70CONDTP0175	KIT DE RECHANGE TUBE IONISANT DE 175	N° 1 tube ionisant de 175.

5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE

5.1 EMBALLAGE

Le dispositif **JONIX mate basic** est expédié dans des emballages spécifiques de protection qui doivent être maintenus en bon état jusqu'au moment du montage. Le matériel qui n'a pas été installé pour des exigences techniques est fourni avec une enveloppe adéquate fixée à l'intérieur ou à l'extérieur du dispositif. L'emballage comprend les éléments suivants :

- **JONIX mate basic.**
- 1 tube ionisant pour l'assainissement des éléments à l'intérieur du dispositif.
- Manuel d'utilisation et d'entretien.
- Déclaration de Conformité CE.
- Conditions de Garantie.

Fig. 2



5.2 MANUTENTION ET TRANSPORT

Sauf autres accords et préalablement mise par écrit, il ne faut pas placer d'autre matériel ou marchandise sur les dispositifs.



La fixation de la charge sur le véhicule de transport est à la charge du transporteur. JONIX S.p.A. décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de chargements mal effectués de la part du transporteur.



Pour la manutention, utiliser des engins adaptés, en fonction du poids, conformément à la directive 89/391/CEE et modifications suivantes, en bon état et de capacité de charge adaptée.



Veuillez faire extrêmement attention en maniant les dispositifs pendant le déchargement et le positionnement afin d'éviter des dommages sur l'enveloppe ou les composants. Contrôler constamment la stabilité du chargement. Éviter des rotations sans contrôle. L'assistance au levage doit être effectuée, si nécessaire, avec tiges, leviers, rampes, mais sans utiliser uniquement les mains.



Durant les opérations de levage et/ou transport et/ou manutention, prévoir une signalisation adaptée et une limitation de la zone dangereuse, en signalant l'interdiction d'accès à la zone dangereuse de la part d'un personnel non autorisé.

5.3 CONTRÔLE À LA RÉCEPTION

À la réception du dispositif, nous vous prions d'effectuer un contrôle de toutes les parties afin de vérifier que le transport n'ait pas causé d'endommagements.

Les dommages éventuellement présents doivent être communiqués au transporteur, en apposant la clause de réserve sur la liste de colisage et en précisant le type de dommage.



Tout type de réclamation doit parvenir par écrit dans un délai de huit jours à compter de la réception de la marchandise.

5.4 STOCKAGE



En cas de stockage prolongé avant l'installation, le dispositif doit être protégé contre la poussière, les intempéries et gardé loin de sources de chaleur et vibrations. Éviter que le dispositif n'entre en contact avec des substances corrosives.

JONIX S.p.A. décline toute responsabilité pour des dommages dus à une mauvaise manutention, transport et stockage.

6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE



JONIX S.p.A. décline toute responsabilité en cas de non-observation des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après.

Il décline également toute responsabilité pour des dommages causés par une mauvaise utilisation des dispositifs et/ou par des modifications effectuées sans autorisation.

6.1 INDICATIONS DE SÉCURITÉ

- L'installation doit être effectuée en respectant scrupuleusement les indications de ce manuel.
- Pendant l'installation, travailler en toute sécurité et dans un local propre et sans obstacles.
- **Avant de mettre le dispositif en marche, contrôler que les différents composants et le circuit électrique auquel il faut le raccorder soient en parfait état et veiller à ce qu'il y ait un interrupteur magnétothermique différentiel de protection en amont de la ligne d'alimentation.**
- **Avant de mettre le dispositif en fonctionnement, contrôler que le circuit électrique auquel il est branché soit doté d'une mise à la terre efficace.**
- Ne pas effectuer de travaux d'entretien et de nettoyage sans avoir désactivé la ligne électrique au préalable.
- Effectuer l'entretien périodique en suivant les instructions contenues dans ce manuel ou bien s'adresser pour l'assistance à JONIX S.p.A..
- L'entretien ponctuel et le remplacement de parties endommagées ou usées doit être effectuée uniquement par du personnel spécialisé autorisé par JONIX S.p.A..
- Les pièces détachées doivent correspondre aux exigences définies par JONIX S.p.A..
- Ne pas introduire des objets de quelque genre que ce soit à l'intérieur du dispositif, car en entrant en contact avec des points sous tension ou des bornes électriques, ils pourraient provoquer des incendies ou des décharges électriques. En cas d'entretien, vérifier d'avoir retiré tous les équipements et les objets avant de fermer les panneaux et de redémarrer le dispositif.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays d'installation du dispositif en matière d'utilisation et d'élimination de l'emballage et des produits employés pour le nettoyage et l'entretien du dispositif et respecter les recommandations des fabricants de ces produits.
- En cas de cession ou de démantèlement du dispositif, respecter les normes anti-pollution prévues par le pays où le dispositif est installé.
- **Utiliser exclusivement l'alimentation électrique indiquée sur la plaque. En cas de doute concernant le type d'alimentation disponible, contactez votre revendeur ou la société de fourniture locale.**
- Ne pas verser d'eau ni d'autres liquides sur le dispositif.
- Placer le dispositif de façon à ce que le câble d'alimentation ne soit pas piétiné et/ou ne génère pas de danger de trébuchement.
- Ne pas toucher les parties internes du dispositif, sauf si indiqué différemment dans les instructions de ce manuel.
- Ne jamais forcer sur les composants pendant les opérations d'installation et/ou entretien : bien qu'elles soient réalisées avec des matériaux très résistants, les pièces qui constituent le dispositif peuvent subir des dommages si elles sont manipulées de manière incorrecte.

- Ne pas essayer d'effectuer des interventions d'entretien sur le dispositif, sauf si expressément indiqué dans ce manuel. L'ouverture ou le retrait de l'enveloppe externe pourrait exposer à des points de tension dangereux ou entraîner d'autres risques. Toutes les interventions d'entretien doivent être effectuées par du personnel spécialisé, sauf pour les cas expressément indiqués dans ce manuel.
- Ne pas fausser ni modifier le dispositif.
- Ne pas effectuer d'entretiens ni d'autres opérations en condition de faible éclairage et visibilité.
- Ne pas modifier les composants de fonctionnement et de performance du dispositif.
- Ne pas fausser les dispositifs de sécurité.
- Ne pas utiliser le dispositif après un entretien sans avoir contrôlé qu'elle soit en sécurité. Avant de le redémarrer, vérifier que tous les composants soient correctement réinitialisés.
- Ne pas retirer ni rendre illisibles les signaux de sécurité, de danger et d'obligation reportés sur le dispositif.
- Ne pas utiliser d'eau ni de liquides pour éteindre un incendie.
- Le dispositif est doté de fentes et d'ouvertures utiles à la ventilation, ne pas les obstruer ni les couvrir, même partiellement.
- Toujours laisser l'espace nécessaire pour la ventilation devant des fissures et ouvertures, comme indiqué dans ce manuel.
- Ne pas tirer le câble d'alimentation et s'assurer qu'il ne soit pas trop tendu quand on branche le dispositif.
- Garder le câble et le dispositif loin de surfaces chaudes.
- Ne pas couvrir le câble avec des tapis ou d'autres couvertures similaires.
- Placer le câble dans une position loin de zones de passage afin d'éviter le risque de trébuchement
- Ne pas débrancher la fiche en tirant le câble. Pour effectuer cette opération, saisir la fiche, pas le câble.
- On déconseille d'utiliser des rallonges.
- Ne pas fausser ni modifier le câble d'alimentation.
- Utiliser le câble d'alimentation fourni avec le dispositif, ne pas utiliser de câbles d'alimentation de tierces parties.
- Éteindre le dispositif avant de débrancher la fiche.
- Débrancher la fiche quand le dispositif n'est pas utilisé longtemps et réenrouler le câble de façon sûre pour éviter le risque de trébuchement.
- Ne pas utiliser le dispositif près de fours, cheminées, poêles ou autres sources de chaleur à haute température.
- Ne pas utiliser le dispositif près de flammes nues.
- Quand on utilise le produit avec des appareils à gaz en fonctionnement (comme par exemple : poêles à gaz, chauffe-eau à gaz, cuisinières à gaz, etc.), ventiler convenablement la pièce pour éviter des intoxications de monoxyde de carbone.
- Ne pas utiliser le dispositif à proximité de déodorants pour pièces, huiles essentielles, additifs chimiques et produits similaires.

- Débrancher le dispositif de l'alimentation électrique et contacter JONIX S.p.A. ou un revendeur pour l'assistance dans les cas suivants :
 - les parties internes du dispositif sont entrées en contact avec de l'eau ou d'autres liquides de quelque nature que ce soit.
 - un dysfonctionnement persiste alors que toutes les procédures d'installation et/ou entretien ont été effectuées ;
 - le câble d'alimentation électrique est endommagé ou détérioré.

Fig. 3



Ne pas tirer le câble d'alimentation.



Ne pas positionner près de sources de chaleur.



Ne pas utiliser près de flammes nues.



ATTENTION !

Toute utilisation autre que ce qui est spécifié dans ce manuel est considérée incorrecte.

6.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES



- Vérifier que les différents composants du dispositif soient en parfait état.
- Contrôler que la documentation et tous les composants pour l'installation soient contenus dans l'emballage.
- Il faut s'équiper des dispositifs appropriés pour le levage et le déballage du dispositif.



- Transporter le dispositif emballé le plus près possible du lieu d'installation.
- Ne pas poser de poids ni d'outils sur le dispositif et ne pas le placer sur des surfaces instables.



- Les clés pour ouvrir le panneau avant doivent être conservées par l'utilisateur et éventuellement remises uniquement à des utilisateurs autorisés.

Fig. 4 : Utiliser un tournevis pour ouvrir le panneau supérieur arrière.



Fig. 5 : Dévisser les 2 poignées qui tiennent le panneau inférieur arrière d'accès pour l'entretien. Soulever puis tirer vers soi pour retirer le panneau.



Fig. 6 : Prendre le tube ionisant.



Manipuler avec soin le tube ionisant parce qu'il est fragile.



Fig. 7 : Visser doucement le tube ionisant en le prenant par la base (partie verte), en le positionnant dans son emplacement au-dessus du ventilateur. Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.





ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

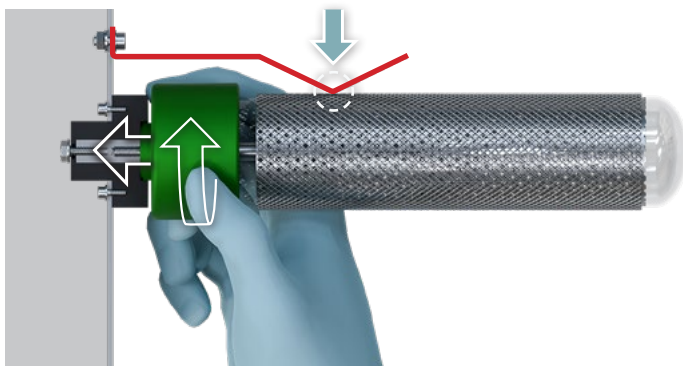


Fig. 8

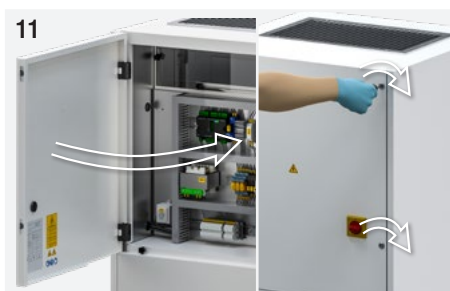
Fig. 9 : Replacer le panneau de couverture. Revisser les poignées.



Fig. 10 : Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.



Fig. 11 : Fermer le panneau supérieur.
Le dispositif est prêt à l'emploi (voir paragraphe 6.6 « UTILISATION DU DISPOSITIF »).



6.3 CARACTÉRISTIQUES DU LIEU DE FONCTIONNEMENT



Le milieu où placer le dispositif doit avoir les caractéristiques suivantes :

- température de l'air comprise entre 0°C et 40°C.
- humidité relative de l'air inférieure à 80%.



Ne pas placer le dispositif à l'extérieur.



Ne pas positionner le dispositif dans des milieux où sont présents des gaz inflammables, substances acides, agressives et corrosives qui pourraient l'endommager.



Le dispositif ne doit pas être installé dans un milieu explosif pour la présence d'appareillages électriques et électroniques non spécialement conçus.



Prévoir des **espaces libres** adaptés autour du dispositif pour garantir la ventilation correcte.

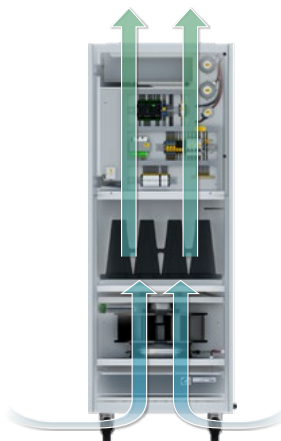


Fig. 12 : Le dispositif **JONIX mate basic** se déplace facilement dans les différents locaux car il est pourvu de 4 roues qui tournent à 360°. Il peut être bloqué et fixé dans sa position de fonctionnement grâce aux freins dont les roues avants sont dotées.



- Ne pas déplacer le dispositif en tirant le câble d'alimentation.
- Éteindre et débrancher le dispositif avant de le déplacer.
- Ne pas mettre le dispositif en fonctionnement si les roues ne sont pas présentes.

6.3.1 Position de l'opérateur

Durant le fonctionnement du groupe, la présence de l'opérateur n'est pas nécessaire à proximité du dispositif. Pour l'entretien, l'opérateur doit accéder à la porte d'accès pour l'entretien comme indiqué dans la figure.

Fig. 13 : Position de l'opérateur pour les opérations d'entretien.



6.4 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



ATTENTION ! AVANT DE COMMENCER UNE QUELCONQUE OPÉRATION, S'ASSURER QUE LA LIGNE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE SOIT COUPÉE ET QUE LE DISPOSITIF NE PUISSE PAS ÊTRE ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT PAR ACCIDENT !

- Les branchements électriques doivent être effectués suivant les indications fournies dans ce manuel.
- On déconseille d'utiliser des adaptateurs, des prises multiples et/ou des rallonges.
- Veiller à ce que la tension et la fréquence de la ligne électrique de raccordement correspondent à celles reportées sur la plaque.



ATTENTION !

L'utilisation d'un réseau électrique ne correspondant pas aux exigences du dispositif peut endommager ce dernier ou un de ses éléments.

6.5 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le dispositif JONIX **mate** basic est prêt pour le branchement au réseau d'alimentation électrique de type civil, 230V/1~/50Hz. Le dispositif est doté du câble avec fiche type Schuko.



Avant tout branchement, TOUJOURS s'assurer que la tension de réseau soit conforme à ce qui est indiqué sur la plaque.



ATTENTION !

On conseille de vérifier que l'énergie fournie soit stable.

En cas contraire, il faut installer un stabilisateur de tension en amont.

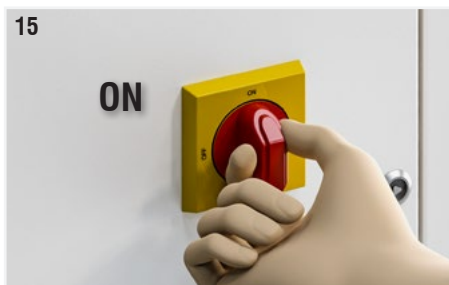
6.6 UTILISATION DU DISPOSITIF

Le dispositif JONIX **mate** basic a été conçu pour fonctionner de façon simple et immédiate, en la branchant simplement avec le câble fourni avec la ligne d'alimentation électrique.

Fig. 14 : Brancher le dispositif au réseau électrique.



Fig. 15 : Pour allumer l'appareil, agir sur le sectionneur et l'amener dans la position I.



Le contrôle et le réglage de la modalité de fonctionnement s'effectuent sur l'Écran (voir paragraphe 6.8 "Données Techniques" et "Interface utilisateur et navigation dans les menus").



ATTENTION !

L'écran met quelques minutes pour charger correctement le logiciel. Il peut donc résulter éteint lorsqu'on allume le dispositif.

6.7 RÉGLAGES D'USINE

Le dispositif est réglé avec les paramètres d'usine suivants :

Débit d'air (m³/h)

2000

6.7.1 Contrôles de premier démarrage

Au premier démarrage, il convient de soumettre le dispositif au moins aux contrôles suivants :

- vérifier l'intégrité et la stabilité du dispositif JONIX mate basic dans son ensemble ;
- vérifier que tous les panneaux et les couvercles soient fermés et fixés solidement ;
- vérifier que la tension de la ligne d'alimentation soit correcte comparé à ce qui est indiqué sur la plaque du dispositif ;
- vérifier qu'il n'y ait pas de signaux d'alarme sur l'écran ;
- vérifier que le flux de l'air soit régulier ;
- vérifier que l'on entend le léger grésillement du tube ionisant.



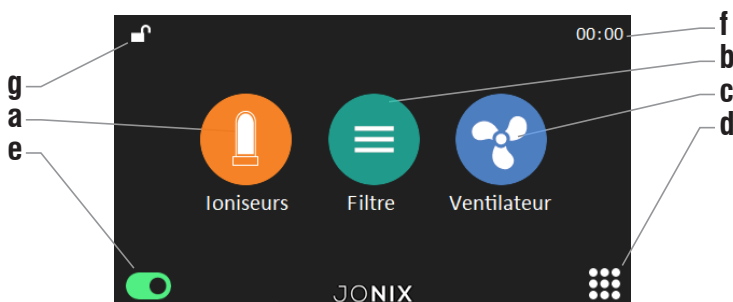
Répéter les contrôles effectués au premier démarrage également après toute période d'arrêt prolongée et après les entretiens.

6.8 INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS

Le dispositif JONIX mate basic est équipé d'un écran tactile qui permet à l'utilisateur de contrôler l'état du dispositif et de modifier le fonctionnement selon ses besoins.

6.8.1 Page-écran principale

La page-écran principale permet de visualiser de manière intuitive l'état de la machine et de modifier son fonctionnement. Les icônes permettent d'accéder directement à d'autres menus qui offrent une vision plus détaillée de l'état de tous les composants de la machine et qui permettent une personnalisation dans le régime de fonctionnement en fonction des exigences de l'utilisateur.



La page-écran principale permet d'identifier les zones d'information suivantes :

- a) **Ioniseurs** : permet d'accéder au menu ioniseurs.
- b) **Filtres** : permet d'accéder au menu filtres.
- c) **Ventilateur** : permet d'accéder au menu ventilateur.
- d) **Configurations**.
- e) **On/Off** : il permet de modifier l'état d'activité/inactivité du dispositif.
- f) **Heure** : indique l'heure programmée.
- g) **Touche de verrouillage écran** : il est possible de verrouiller l'écran du dispositif. Avec l'écran verrouillé, il n'est pas possible d'effectuer d'actions sans saisir le mot de passe auparavant.

6.8.2 Mise en marche/Arrêt du dispositif

Dans la page-écran principale, le symbole en bas à gauche marqué avec , permet d'identifier de façon intuitive l'état du dispositif suivant ce qui est indiqué dans le tableau.

	DESCRIPTION DU SYMBOLE GRAPHIQUE
	Le dispositif est allumé ON.
	Le dispositif est allumé ON suivant le réglage des tranches horaires. Le dispositif s'éteindra quand demandé avec le réglage des tranches horaires.
	Le dispositif est éteint OFF.
	Le dispositif est éteint OFF suivant le réglage des tranches horaires. Le dispositif se remettra en fonctionnement quand demandé avec le réglage des tranches horaires.
	Le dispositif est éteint OFF, parce qu'il a été désactivé depuis le contrôle à distance (contact externe).
	Le dispositif est éteint OFF parce que le panneau avant est ouvert, couper l'alimentation avant d'effectuer l'entretien ou bien refermer le panneau.

Si le dispositif est  et qu'on appuie, la confirmation sera demandée avec ce message :

Appuyer sur la touche « Éteindre »
pour
Désactiver le dispositif ou la touche
« Annuler » pour sortir de la
page-écran.

ÉTEINDRE

ANNULER

Si le dispositif est  et qu'on appuie, la confirmation sera demandée avec ce message :

Attention ! Tranches horaires actives !
Accéder au menu « Tranches
horaires » pour modifier les réglages.
Appuyer sur la touche « Éteindre »
pour désactiver le dispositif ou la
touche « Annuler » pour sortir de la
page-écran.

ÉTEINDRE

ANNULER

Si le dispositif est  et qu'on appuie,
la confirmation sera demandée avec ce message :

Appuyer sur la touche « Allumer »
pour
activer le dispositif ou la touche
« Annuler » pour sortir de la
page-écran.

ALLUMER

ANNULER

Si le dispositif est  et qu'on appuie,
ce message apparaît :

Attention ! Machine non active à
cause de : Tranches horaires actives
! Accéder au menu « Tranches
horaires » pour modifier les
réglages. Appuyer sur la touche
« Annuler » pour sortir de la page-
écran.

ANNULER

Si le dispositif est  et qu'on appuie,
ce message apparaît :



Pour réactiver le dispositif, l'activer
depuis le contrôle à distance.

Attention ! Machine non active à
cause de : Désactivation depuis
contrôle à distance !
Appuyer sur la touche « Annuler »
pour sortir de la page-écran.

ANNULER

Si le dispositif est  et qu'on appuie,
ce message apparaît :



Pour réactiver le dispositif, fermer
le panneau avant pour
l'entretien.

Attention ! Machine non active à
cause de : Désactivation depuis
contact porte ouverte !
Appuyer sur la touche « Annuler »
pour sortir de la page-écran.

ANNULER

6.8.3 Blocage de l'écran et des réglages

Dans la page-écran principale, le symbole en haut à gauche marqué avec (f), permet d'identifier de façon intuitive l'état du dispositif suivant ce qui est indiqué dans le tableau.

Si on appuie sur , le dispositif demande la confirmation avec ce message :



REMARQUE : s'assurer de connaître le mot de passe avant de bloquer le dispositif !

Appuyer sur la touche « BLOQUER » pour
Activer la fonction de blocage de l'écran et la touche « Annuler » pour sortir de la page-écran.

BLOQUER

ANNULER

Si on confirme sur « BLOQUER », le symbole en haut à gauche devient .

Si on appuie sur , le dispositif demande le mot de passe, appuyer sur *** et saisir le mot de passe sur le clavier numérique.

Confirmer avec « Entrée » puis appuyer sur .

Saisir Mot de passe
Utilisateur



Si le mot de passe n'est pas correct, le message correspondant apparaît. Répéter l'opération en saisissant le mot de passe correct.

Saisir Mot de passe
Utilisateur

MOT DE PASSE ERRONÉ !



6.8.4 Connexion utilisateur/déconnexion utilisateur

Pour effectuer les réglages du dispositif, il faut effectuer la CONNEXION UTILISATEUR, c'est-à-dire saisir le mot de passe pour pouvoir agir sur certaines ou sur toutes les fonctions.

La CONNEXION UTILISATEUR est toujours demandée pour :

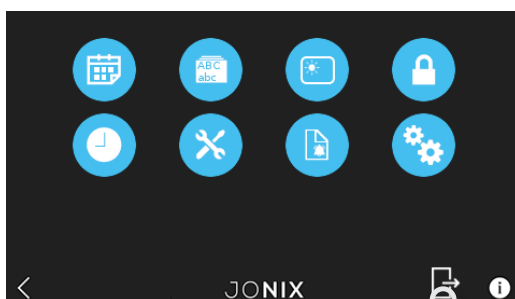
- bloquer/débloquer l'écran (paragraphe 6.8.3 Blocage de l'écran et des réglages) ;
- accès au menu date et heure (paragraphe 6.8.8.1 Date et heure) ;
- accès au menu tranches horaires (paragraphe 6.8.8.5 Accès aux tranches horaires) ;
- accès au menu enregistrement des entretiens (paragraphe 6.8.8.6 Enregistrement des entretiens).

Si dans le menu « protection » (paragraphe 6.8.8.4 Protection), on sélectionne l'option « toujours demander mot de passe », en plus des actions précédentes, la CONNEXION UTILISATEUR est également nécessaire pour :

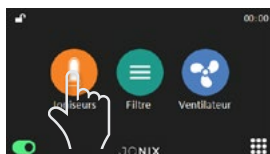
- mise en marche/arrêt du dispositif (paragraphe 6.8.2 Mise en marche/Arrêt du dispositif) ;
- modification du débit d'air (paragraphe 6.8.7 Page-écran du ventilateur) ;
- activation cycle assainissement filtre (paragraphe 6.8.5 Page-écran de l'ioniseur filtre) ;
- modification heure cycle assainissement filtre (paragraphe 6.8.5 Page-écran de l'ioniseur filtre).

À partir du moment où on saisit le mot de passe, la CONNEXION UTILISATEUR dure 10 minutes. Une fois que ce temps est dépassé, le dispositif demande à nouveau le mot de passe pour poursuivre les réglages ou bien il effectuera automatiquement la CONNEXION UTILISATEUR.

Pour effectuer la DÉCONNEXION UTILISATEUR à tout moment, appuyer sur la touche  qui apparaît en bas sur la droite dans la page-écran des réglages.

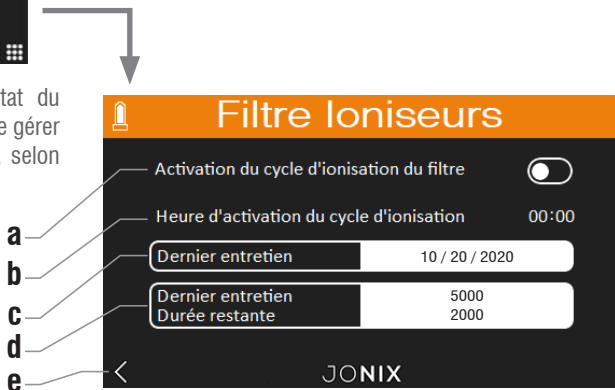


6.8.5 Page-écran de l'ioniseur filtre



Dans la page-écran principale, appuyer sur le loge « Ioniseur »  pour accéder à la page-écran avec le détail de l'ioniseur filtre :

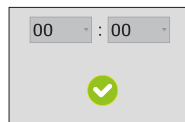
Elle affiche en détail l'état du module et elle permet de le gérer de manière indépendante, selon les besoins de l'utilisateur.



a) **Activation cycle d'assainissement du filtre** : allume/éteint l'ioniseur filtre. **Attention : il est désactivé si des tranches horaires sont actives. Pour le rendre à nouveau utilisable, veuillez désactiver les tranches horaires.**

b) **Horaire d'activation du cycle d'assainissement** :

le réglage d'usine est à 22h00, appuyer sur l'heure pour ouvrir la fenêtre de dialogue et modifier le réglage. Pour confirmer, appuyer sur la touche verte.



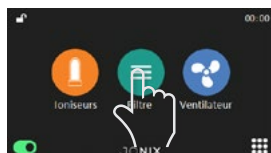
c) **Dernier entretien** : date à laquelle la dernière opération de nettoyage ou de remplacement a été enregistrée.

d) **Heures de fonctionnement** : heures totales d'activité du tube ionisant depuis le dernier entretien enregistré.

Durée restante (heures) : heures restantes avant le remplacement du tube ionisant.

e) < : pour revenir à la page-écran principale.

6.8.6 Page-écran des filtres



Dans la page-écran principale, appuyer sur le loge « filtres » pour accéder à la page-écran avec le détail des filtres :

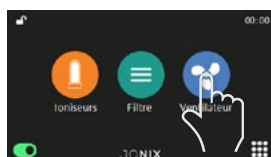
Récapitulatif de l'état des filtres :

	a Dernier remplacem.	b Perte de pression(Pa)	c Niveau de saturation (%)	d Filtre cumulatif (m³)
H14	10 / 20 / 2030	450	54 %	1000000000
G2+F7	10 / 20 / 2030	450	54 %	1000000000

e

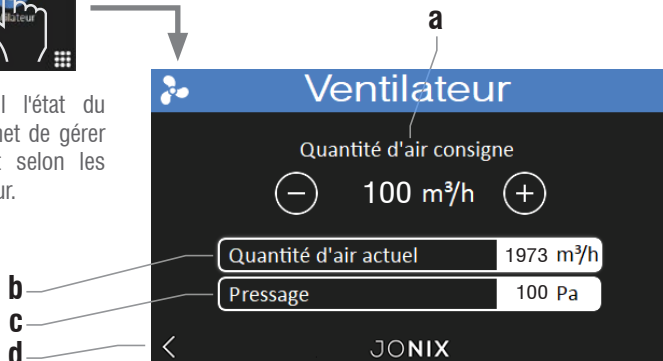
- a) **Dernier remplacement** : date à laquelle la dernière opération de remplacement du filtre correspondant a été effectuée.
- b) **Perte de charge (Pa)** : affiche la perte de charge mesurée par les capteurs situés avant et après le filtre correspondant.
- c) **% Niveau de salissement** : représente le rapport entre la perte de charge minimale et maximale du filtre correspondant. Après avoir atteint 100 % de salissement, il faut remplacer le composant. **ATTENTION : même lorsque le filtre est propre, il se peut que ce niveau ne soit pas égal à zéro.**
- d) **Filtre cumulatif (m³)**: volume d'air total filtré depuis le dernier remplacement du filtre.
- e) **<** : pour revenir à la page-écran principale.

6.8.7 Page-écran du ventilateur



Dans la page-écran principale, appuyer sur le loge « ventilateur » pour accéder à la page-écran avec le détail du ventilateur :

Il affiche en détail l'état du ventilateur et il permet de gérer son fonctionnement selon les besoins de l'utilisateur.



- a) **Configuration du débit d'air** : les touches - et + permettent de modifier le débit d'air généré par le ventilateur, avec des augmentations de 100 m³/h. **Attention : si les tranches horaires sont actives, les touches « - » et « + » ne sont pas affichées. Pour modifier le réglage du débit d'air, désactiver les tranches horaires.**
- b) **Débit d'air actuel** : affiche la valeur mesurée en temps réel.
- c) **Pressage** : affiche la valeur mesurée en temps réel.
- d) < : pour revenir à la page-écran principale.

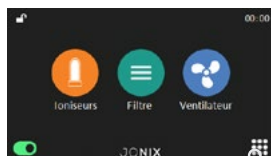
Attention : si les tranches horaires sont actives, on NE peut PAS les modifier et le message apparaît. Pour le rendre à nouveau utilisable, veuillez désactiver les tranches horaires.

Attention ! Tranches horaires actives !

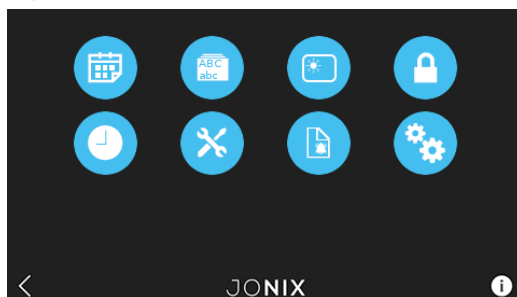
Accéder au menu « Tranches horaires » pour modifier les réglages.
Appuyer sur la touche « Annuler » pour sortir de la page-écran.

ANNULER

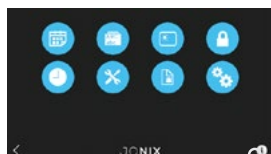
6.8.8 Page-écran des réglages



Dans la page-écran principale, appuyer sur le logo « réglages »  pour naviguer dans les menus des données modifiables :



Dans chaque page-écran, il est possible de revenir à la précédente en appuyant sur .



Appuyer sur le logo "info"  pour accéder à la page-écran informations :



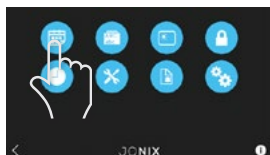
Dans chaque page-écran, il est possible d'afficher les informations techniques du dispositif :

a) version du logiciel installé.



En cas de nécessité de mettre à jour la version du logiciel, s'adresser à un centre d'assistance autorisé.

6.8.8.1 Date et heure

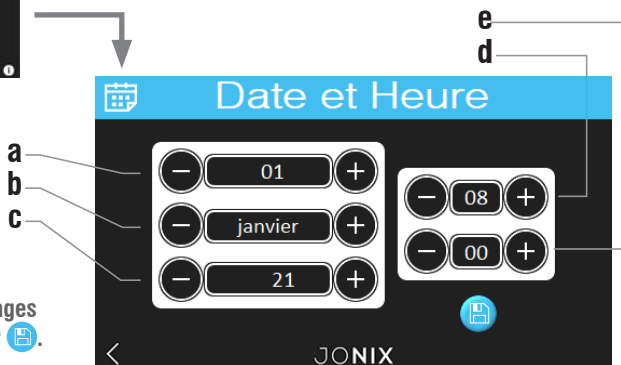


Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo pour naviguer dans le menu correspondant et modifier les données :

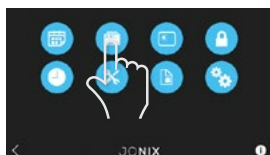
- a) Date.
- b) Mois.
- c) Année.
- d) Heure.
- e) Minutes.



Sauver les réglages en appuyant sur .



6.8.8.2 Langue



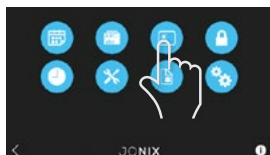
Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo pour naviguer dans le menu correspondant et modifier la langue avec laquelle les textes sont affichés à l'écran.

L'icône mise en évidence en blanc représente la langue actuellement sélectionnée. Appuyer sur une autre touche pour la modifier.

IT = Italiano
EN = English
FR = Français
DE = Deutsch

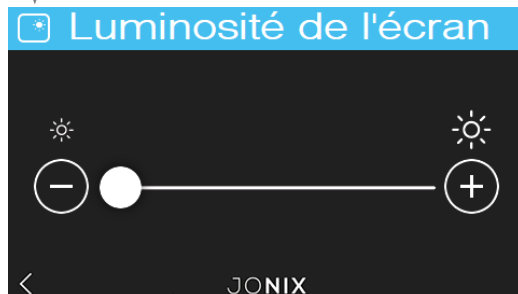


6.8.8.3 Luminosité de l'écran

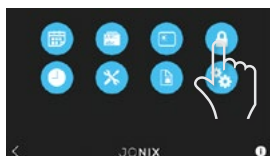


Appuyer sur les touches « + » et « - » pour modifier la luminosité de l'écran.

Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant :

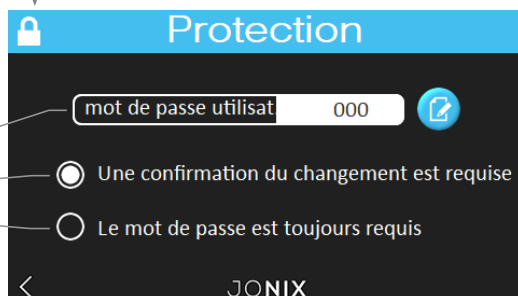


6.8.8.4 Protection



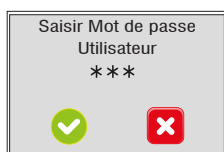
Réglage de la gestion des autorisations pour les commandes du dispositif.

Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et gérer les autorisations et le mot de passe du dispositif :



a) Mot de passe

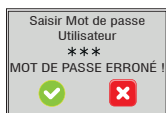
utilisateur : pour s'identifier, cliquer sur le symbole « 000 » saisir le mot de passe et appuyer sur Enter ; appuyer sur ESC pour annuler l'opération.



Clavier numérique pour saisir le mot de passe. Confirmer avec « Entrée », puis appuyer sur .



Si le mot de passe n'est pas correct, le message correspondant apparaît. Répéter l'opération en saisissant le mot de passe correct.



REMARQUE IMPORTANTE

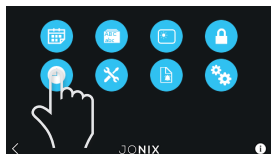
Le mot de passe de défaut du dispositif JONIX mate basic est : **100**



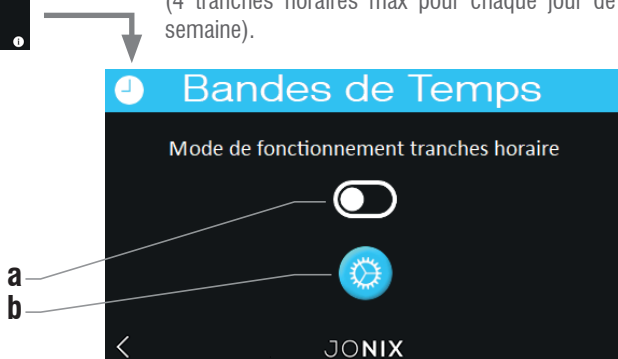
Il est possible de modifier le mot de passe en appuyant sur la touche .

- c) **Demander uniquement confirmation action utilisateur** : demande uniquement les confirmations des opérations sans nécessité de CONNEXION UTILISATEUR (paragraphe 6.8.4 Connexion utilisateur/déconnexion utilisateur).
- c) **Toujours demander mot de passe** : CONNEXION UTILISATEUR demandée pour effectuer toutes les actions qui modifient l'état du dispositif (paragraphe 6.8.4 Connexion utilisateur/déconnexion utilisateur).

6.8.8.5 Accès aux tranches horaires



Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et régler les tranches horaires pour le fonctionnement autonome du dispositif (4 tranches horaires max pour chaque jour de la semaine).



- a) **Activation/désactivation du mode tranches horaires.**
- b) **Réglage mode tranches horaires** : permet d'accéder à la page-écran de réglage des tranches horaires.

Quand le mode à tranches horaires est désactivé, le dispositif demande l'autorisation pour régler le fonctionnement continu.

Appuyer sur OUI pour confirmer, NON pour éteindre le dispositif.

Le mode à tranches horaires a été désactivé. Programmer le dispositif en fonctionnement continu ?

OUI

NON

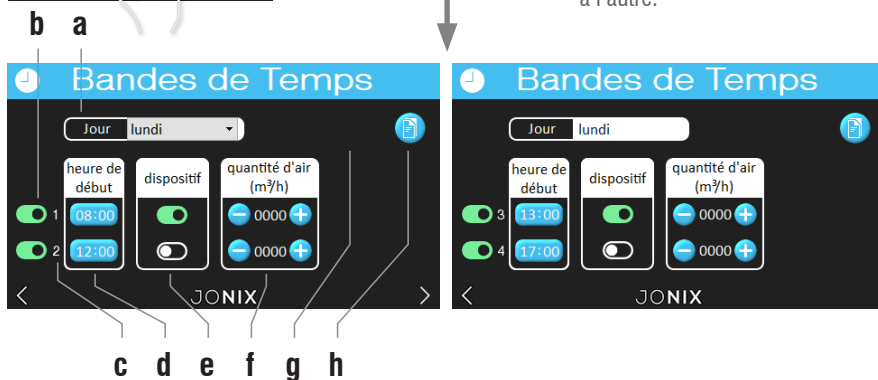
6.8.8.5.1 Tranches horaires



Si on appuie sur la touche , les pages-écrans suivantes apparaissent :



Utiliser les touches < e > pour passer d'une page-écran à l'autre.



a) Jour : jour de la semaine sélectionné.

b) Activation/désactivation du mode tranche horaire.

c) Numéro tranche horaire : il est possible de configurer jusqu'à 4 tranches horaires pour chaque jour de la semaine.

d) Heure : sert à configurer l'heure de début de la tranche horaire.

e) Dispositif : mise en marche / arrêt du dispositif.

f) Débit d'air (m³/h) : configuration du débit du ventilateur.



La configuration de l'heure de début d'une tranche suivante (le même jour ou un autre jour) détermine implicitement l'heure de fin de la tranche horaire précédente.

g) Touche sauver : elle apparaît quand une modification quelconque est apportée à une des tranches horaires. Appuyer sur la touche  pour mémoriser les changements. Une fois l'opération de sauvegarde effectuée, la touche apparaît.

h) **Touche copier** : permet de copier les tranches horaires créées sur un ou plusieurs jours de la semaine différents du jour actuel. Appuyer sur la touche  pour faire apparaître une fenêtre de dialogue où configurer le jour à partir duquel copier les tranches horaires et le jour dans lequel copier les tranches horaires. Appuyer sur la touche verte pour confirmer ou la touche rouge pour annuler. Répéter l'opération pour copier sur plusieurs jours.

Copier données du jour :	au jour :
Vendredi	Lundi
	



REMARQUE : il est possible de copier les tranches horaires créées dans un seul jour à la fois. Pour effectuer la copie sur plusieurs jours, il faut refaire l'opération autant de fois que les jours où vous souhaitez copier les tranches horaires.



REMARQUE: il est nécessaire d'effectuer la sauvegarde avant de changer de jour ou de quitter la page-écran des tranches horaires. Sinon, toutes les modifications effectuées seront perdues.

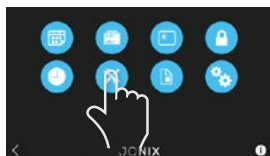


Si on programme et active une tranche unique pour un seul jour de la semaine, le système maintient constamment le régime de fonctionnement programmé avec cette tranche. Pour modifier les paramètres de fonctionnement, ajouter une nouvelle tranche ou désactiver la modalité tranches horaires.



Si les tranches horaires sont activées, il est impossible de modifier le débit du ventilateur à partir des pages-écrans correspondantes (6.8.6 « Page-écran du ventilateur »).

6.8.8.6 Enregistrement des entretiens



Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant et enregistrer les entretiens :



a) Accès au menu "Entretien Ioniseurs".

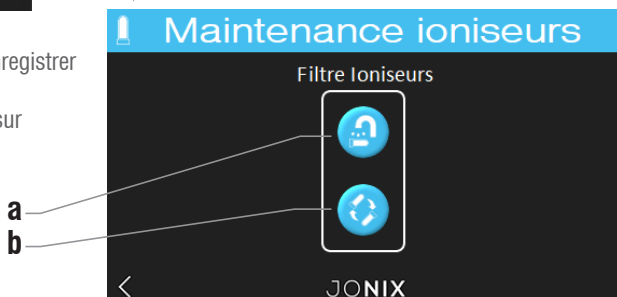
b) Accès au menu "Entretien Filtres".

6.8.8.6.1 Enregistrement entretien de l'ioniseur filtre



Appuyer sur « Ioniseurs »  pour accéder au menu correspondant :

Ce paramètre permet d'enregistrer dans le système le type d'intervention d'entretien sur l'ioniseur du filtre.

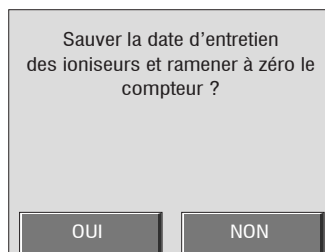


a) **Nettoyage** : il enregistre l'intervention de nettoyage.

b) **Remplacement** : il enregistre l'intervention de remplacement.

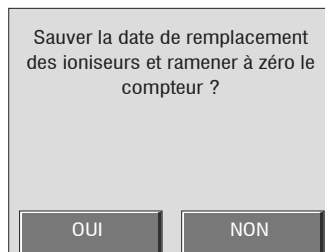
Appuyer sur la touche  pour afficher un message qui confirme que le système a bien enregistré l'opération d'entretien effectuée.

Appuyer sur OUI pour confirmer ou bien sur NON pour annuler.



Appuyer sur la touche  pour afficher un message qui confirme que le système a bien enregistré l'opération d'entretien effectuée.

Appuyer sur OUI pour confirmer ou bien sur NON pour annuler.



Utiliser la touche < pour revenir à la page-écran entretien.

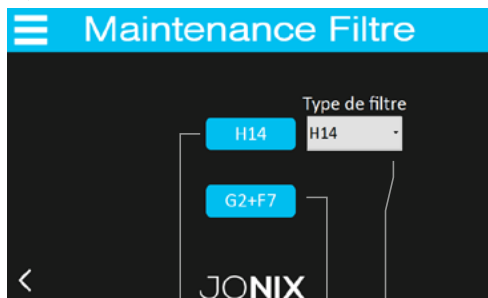


NOTE : Cette opération est uniquement l'ENREGISTREMENT de l'intervention d'entretien. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre 7 "Entretien" de ce manuel.

6.8.8.6.2 Enregistrement de l'entretien des filtres



Appuyer sur « filtres »  pour accéder au menu correspondant :



Ce paramètre permet d'enregistrer dans le système le type d'intervention d'entretien effectuée sur les filtres.

- a) Filtre H14 (ou H13).
- b) Préfiltre G2 + Filtre F7.
- c) Type de Filtre.

a

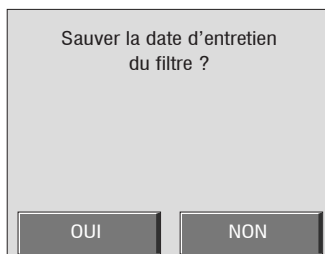
b

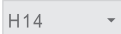
c

Appuyer sur l'une des touches :



pour afficher un message qui confirme que le système a bien enregistré l'opération d'entretien effectuée. Appuyer sur OUI pour confirmer ou bien sur NON pour annuler.



En appuyant sur  on peut modifier le type de filtre de H14 à H13 ou inversement.



Utiliser la touche < pour revenir à la page-écran entretien.



NOTE : Cette opération est uniquement l'ENREGISTREMENT de l'intervention d'entretien. Les procédures d'entretien sont expliquées dans le chapitre 7 "Entretien" de ce manuel.

6.8.8.7 Historique des alarmes



Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour afficher l'historique des messages d'alarme.

a) Programmer l'intervalle de temps désiré pour afficher les alarmes.



6.8.8.8 Configuration



Dans la page-écran « réglages », appuyer sur le logo  pour naviguer dans le menu correspondant :

Seul le personnel technique
autorisé peut y accéder.



6.8.9 Affichage sur l'écran du fonctionnement

Durant le fonctionnement normal et correct du dispositif, il est possible d'afficher sur l'écran :

	Le symbole qui identifie le ventilateur qui tourne.
	le symbole qui identifie le filtre traversé par une flèche.
	le symbole qui identifie l'ioniseur avec une animation pour afficher son fonctionnement

6.8.9.1 Fonction ioniseur filtre

Le cycle d'ionisation du filtre fonctionne une fois par jour en l'activant et en programmant l'horaire de début comme décrit au paragraphe 6.8.5 « Page-écran de l'ioniseur filtre ». À l'horaire programmé, le cycle d'ionisation du filtre commence :

- 1) le ventilateur s'arrête pendant 29 minutes (le symbole  reste présent mais statique) et l'ioniseur () entre en fonctionnement.
- 2) le ventilateur se met en fonctionnement pendant 1 minute à vitesse réduite (le symbole  tourne) et l'ioniseur () reste en fonctionnement.
- 3) le ventilateur s'arrête pendant 29 minutes (le symbole  reste présent mais statique) et l'ioniseur () reste en fonctionnement. Le cycle d'ionisation du filtre se répète pendant 300 minutes (5 heures).



Le cycle d'ionisation est effectué aussi bien avec dispositif ON qu'avec dispositif OFF. Pour désactiver le cycle d'ionisation, suivre ce qui est indiqué au paragraphe 6.8.5 « Page-écran de l'ioniseur filtre ».

6.8.10 Notification des états d'alarme

Des notifications apparaissent dans la page-écran principale sur l'icône du composant qui génère une alarme pour demander l'intervention de l'utilisateur ou d'un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A.:

 Filtres	Alarme filtres.
 Ventilateur	Alarme ventilateur.
 Ioniseur	Alarme ioniseur
 Ioniseur	Alarme tension d'alimentation en dehors de l'intervalle de plaque qui pourrait endommager l'ioniseur.

Si on clique sur la notification d'alarme , on accède directement à la page-écran des alarmes actives pour afficher le détail de la signalisation.

Si la tension d'alimentation est en dehors de l'intervalle de plaque, les ioniseurs se désactivent et le symbole  apparaît. Quand la tension d'alimentation revient dans l'intervalle prévu, l'ioniseur se réactive automatiquement et le symbole disparaît de l'écran.



Pour la résolution des problèmes, consulter le chapitre 7 "ENTRETIEN" de ce manuel.

Appuyer sur la touche RESET pour effacer les alarmes après avoir résolu le problème.

Si l'alarme n'est pas résolue correctement, elle réapparaît sur l'écran.



Le tableau suivant indique comment procéder pour la résolution des alarmes en fonction du code et de la description :

CODE	DESCRIPTION ALARME	ACTION
AL02	Alarme capteur DP filtre F7.	Contacteur un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL03	Alarme capteur DP filtre HEPA.	Contacteur un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL04	Alarme capteur DP ventilateur.	Contacteur un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL06	Alarme filtre sale F7.	Voir par. 7.2.1 « Remplacement des filtres ».
AL07	Alarme filtre sale HEPA.	Voir par. 7.2.1 « Remplacement des filtres ».
AL14	Alarme thermique ventilateur.	Contacteur un technicien d'entretien autorisé par JONIX S.p.A..
AL15	Entretien ioniseur du filtre.	Voir par. 7.2.3 « nettoyage du tube ionisant situé au-dessus du ventilateur ».
AL16	Entretien ioniseur du filtre.	Voir par. 7.2.5 « remplacement du tube ionisant situé au-dessus du ventilateur ».



S'adresser à JONIX S.p.A. ou à un distributeur en citant toujours le code produit et le numéro de série reportés sur la plaque du dispositif :

- si on remarque un dysfonctionnement différent de ce qui est décrit dans ce Manuel d'utilisation et d'entretien ;
- si on ne parvient pas à résoudre correctement le problème et que l'état d'alarme persiste.

7 - ENTRETIEN

7.1 MISES EN GARDE



AVANT D'ENTREPRENDRE UNE QUELCONQUE OPÉRATION D'ENTRETIEN, S'ASSURER QUE LE DISPOSITIF NE SOIT PAS ET NE PUISSE PAS ÊTRE PAR INADVERTANCE OU ACCIDENT ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT. IL FAUT DONC COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À CHAQUE ENTRETIEN.

- L'utilisateur doit effectuer sur le dispositif toutes les opérations d'entretien indiquées par la suite.
- Si on remarque un dysfonctionnement non indiqué dans ce manuel, interrompre l'alimentation électrique du dispositif et consulter le revendeur et/ou JONIX S.p.A.
- Seul du personnel spécialisé, précédemment formé et qualifié, peut effectuer les opérations d'entretien autres que celles indiquées dans ce manuel.



Pour toutes les opérations d'entretien, il convient d'utiliser des gants de travail pour la protection des mains.

La fréquence des opérations à effectuer pour garantir un entretien correct du dispositif JONIX mate basic dépend essentiellement de la qualité de l'air traité. L'air peut être particulièrement néfaste pour le dispositif s'il contient des substances polluantes ou agressives comme :

- des fumées industrielles
- du sel
- des émanations chimiques
- des poussières lourdes



Ces substances, en entrant en contact avec l'intérieur ou les surfaces extérieures de l'appareil par le biais du flux d'air ou par exposition directe, peuvent causer avec le temps et en l'absence d'un entretien systématique adéquat, une décroissance structurelle et fonctionnelle du dispositif et de ses performances.

7.2 ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Le dispositif JONIX mate basic exige un entretien réduit qui consiste dans le contrôle et dans le remplacement des filtres ou dans le remplacement périodique et régulier du générateur de plasma non thermique (tube ionisant).

Le dispositif JONIX mate basic signale la nécessité d'entretien des générateurs au plasma non thermique, par le biais d'une alarme affichée sur l'écran (paragraphe 6.8.10 « Notifications des états d'alarme », toutes les 7000 heures de fonctionnement).

Les filtres n'ont pas besoin d'être nettoyés mais ils doivent être changés quand ils arrivent à saturation. Le dispositif signale, par le biais d'une alarme affichée sur l'écran, la nécessité d'entretien (paragraphe 6.8.10 « Notifications états d'alarme »).

7.2.1 Remplacement des filtres

Le dispositif **JONIX mate basic** signale la nécessité de remplacer les filtres avec l'icône  dans la page-écran principale.



Effectuer le remplacement des tubes ionisants à chaque fois qu'il est indiqué sur l'écran.



ATTENTION !

Durant l'entretien des filtres, faire particulièrement attention aux doigts pour éviter des écrasements.

Fig. 16 : Éteindre le dispositif en agissant sur l'interrupteur.

Débrancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique.



Fig. 17 : Utiliser un tournevis pour ouvrir le panneau supérieur arrière.



Fig. 18 : Dévisser les 2 poignées qui tiennent le panneau inférieur arrière d'accès pour l'entretien. Soulever puis tirer vers soi pour retirer le panneau.



TFig. 19 : ype de filtre :

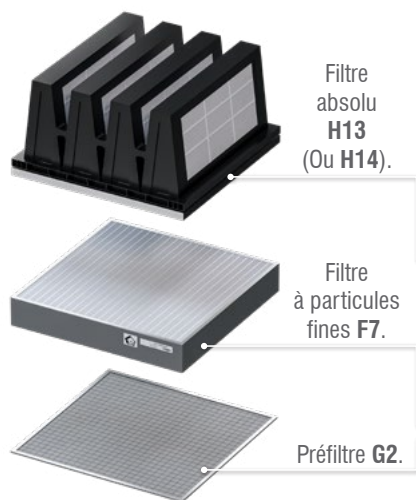


Fig. 20 : Tirer les languettes de blocage des filtres vers l'extérieur et extraire les filtres sales.



Fig. 21 : Positionner les filtres propres/neufs. Poussez les languettes de blocage du filtre vers l'intérieur jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Fig. 22 : Replacer le panneau de couverture. Revisser les poignées.



Fig. 23 : Fermer le panneau supérieur.

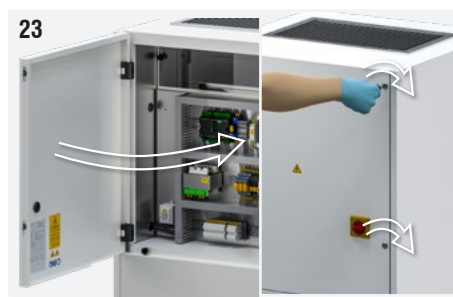
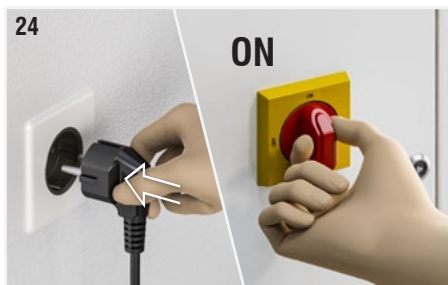


Fig. 24 : Brancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique et allumer le dispositif.



Vérifier le fonctionnement du dispositif : on entend le flux d'air généré par le ventilateur.

Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran comme décrit dans le paragraphe 6.8.8.6 « Enregistrement des entretiens ». Réinitialiser l'alarme du dispositif dans la page-écran alarmes :



Les filtres sales doivent être éliminés en respectant les indications du chapitre 9 « ÉLIMINATION » et en respectant les réglementations en vigueur dans le pays d'installation.

7.2.2 Nettoyage extérieur du dispositif

Fig. 25 : Nettoyer l'extérieur du dispositif avec un chiffon humide.

Si l'enveloppe est en acier INOX, utiliser des produits spécifiques pour ce matériau.



Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons ou d'autres produits directement sur le dispositif.



Prêter une attention particulière aux grilles de passage de l'air : vérifier qu'elles soient propres afin de garantir le passage de l'air.

7.2.3 Nettoyage du tube ionisant

Le dispositif **IONIX mate basic** signale la nécessité d'entretien du tube ionisant avec l'icône  dans la page-écran principale.



Le dispositif **IONIX mate basic** signale la nécessité de nettoyage du type ionisant au-dessus du ventilateur toutes les 7000 heures de fonctionnement.

Effectuer le nettoyage du tube ionisant à chaque fois que cela est indiqué sur l'écran.

Fig. 26 : Éteindre le dispositif en agissant sur l'interrupteur.

Débrancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique.



Fig. 27 : Utiliser un tournevis pour ouvrir le panneau supérieur arrière.



Fig. 28 : Dévisser les 2 poignées qui tiennent le panneau inférieur arrière d'accès pour l'entretien.

Soulever puis tirer vers soi pour retirer le panneau.



Fig. 29 : Dévisser délicatement le tube ionisant en le saisissant à la base (partie verte).

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

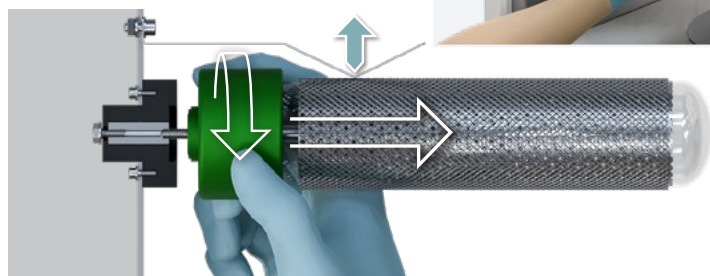


Fig. 30 : Dégager le treillis à l'extérieur du tube. Si l'opération est difficile, tourner le treillis autour du verre.



Contrôler que le tube soit en parfait état : il ne doit pas y avoir de fissures ni d'autres dommages ; sinon, il doit être remplacé.

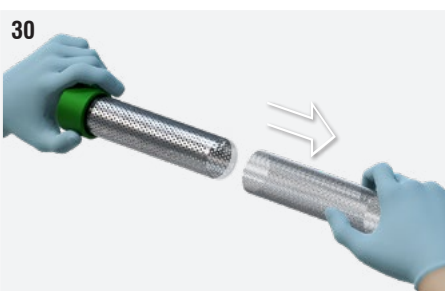


Fig. 31 : Nettoyer le verre avec un chiffon légèrement humidifié.



Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons ou d'autres produits.



La présence d'une couche blanchâtre sur la feuille métallique percée à l'intérieur du verre indique qu'il faut remplacer le tube. **En général, le remplacement du tube doit être effectué dans les 18 mois d'utilisation.**

Fig. 32 : Laver le treillis sous un jet d'eau chaude et essuyer soigneusement avec un chiffon qui ne perd pas de fibres.



Ne pas remettre le treillis mouillé, même partiellement, sur le tube ionisant.



Fig. 33 : Replacer le treillis métallique externe sur le verre du tube de manière à ce qu'il se superpose exactement à la tôle à l'intérieur.



Dans tous les cas, laisser une distance minimale de 3 mm par rapport à la base du tube.

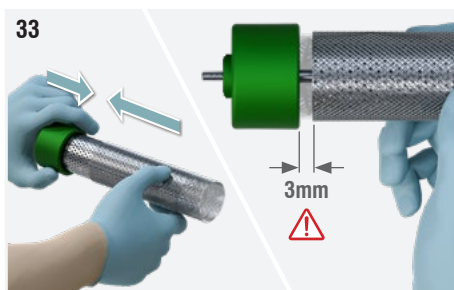


Fig. 34 : Visser doucement le tube ionisant en le prenant par la base (partie verte).

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.



ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

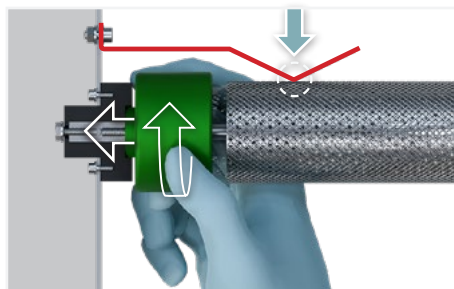


Fig. 35 : Replacer le panneau de couverture. Revisser les poignées.



Fig. 36 : Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.



Fig. 37 : Fermer le panneau supérieur.

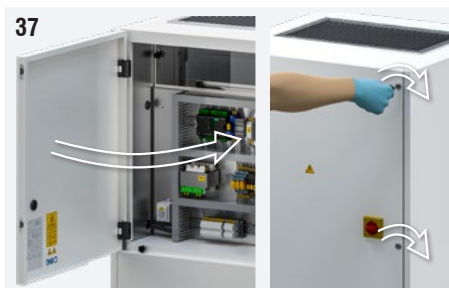
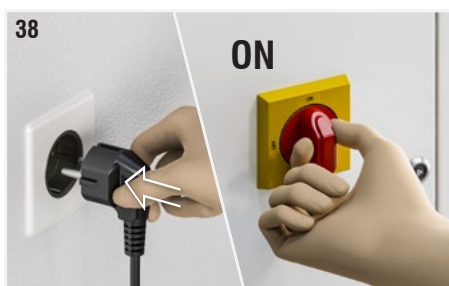


Fig. 38 : Brancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique et allumer le dispositif.





Contrôler le fonctionnement du dispositif : on doit entendre un léger grésillement provenant du tube d'ionisation et on doit percevoir le flux d'air généré par le ventilateur.

Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran comme décrit dans le paragraphe 6.8.8.6 « Enregistrement des entretiens ». Réinitialiser l'alarme du dispositif dans la page-écran alarmes :



Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter du personnel spécialisé.

L'absence de nettoyage du tube ionisant quand sa nécessité est signalée par le dispositif entraîne une baisse des performances du système.

7.2.4 Remplacement du tube ionisant

Le tube ionisant est le composant du dispositif soumis à une usure dans le temps telle qu'elle entraîne leur remplacement.

Les traces d'usure qui indiquent le besoin de remplacer le composant sont l'apparition d'oxyde sur le treillis (aspect blanchâtre) à l'intérieur du condensateur et l'opacification du verre.

Le dispositif JONIX mate basic signale la nécessité de remplacement du tube ionisant toutes les 14000 heures de fonctionnement.



Effectuer le remplacement du tube ionisant à chaque fois que cela est indiqué.

Fig. 38 : Éteindre le dispositif en agissant sur l'interrupteur.

Débrancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique.



Fig. 39 : Utiliser un tournevis pour ouvrir le panneau supérieur arrière.



Fig. 40 : Dévisser les 2 poignées qui tiennent le panneau inférieur arrière d'accès pour l'entretien. Soulever puis tirer vers soi pour retirer le panneau.



Fig. 41 : Dévisser délicatement le tube ionisant en le saisissant à la base (partie verte).

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

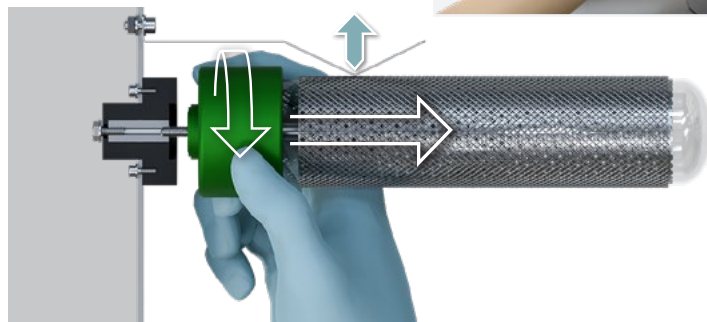


Fig. 42: Avvitare delicatamente il **nuovo tubo ionizzante**, afferrandolo alla base (parte verde).

Se l'operazione risulta difficoltosa, tirare leggermente la molla di messa a terra in modo tale che non faccia contatto con la superficie del tubo.



ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que le tube ionisant a été revissé. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

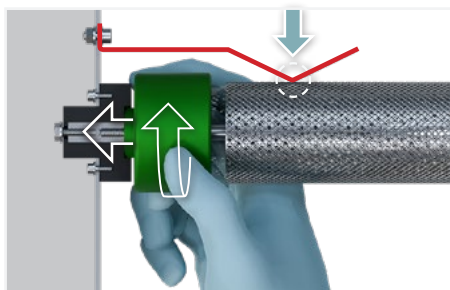


Fig. 43 : Replacer le panneau de couverture. Revisser les poignées.



Fig. 44 : Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.



Fig. 45 : Fermer le panneau supérieur.

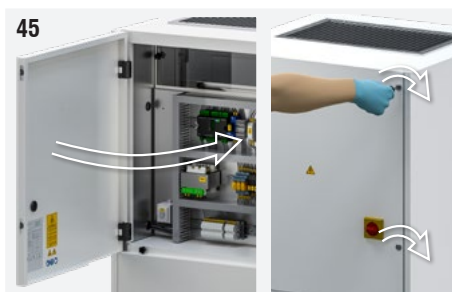
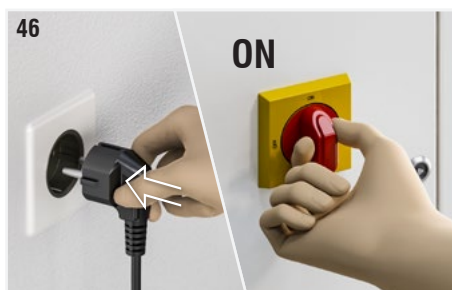


Fig. 46 : Brancher la fiche d'alimentation connectée au réseau électrique et allumer le dispositif.



Contrôler le fonctionnement du dispositif : on doit entendre un léger grésillement provenant du tube d'ionisation et on doit percevoir le flux d'air généré par le ventilateur.

Enregistrer l'intervention effectuée à l'aide de l'écran comme décrit dans le paragraphe 6.8.8.6 « Enregistrement des entretiens ». Réinitialiser l'alarme du dispositif dans la page-écran alarmes :



Si un dysfonctionnement persiste, déconnecter le dispositif du réseau et consulter du personnel spécialisé.

L'absence de remplacement du tube ionisant quand sa nécessité est signalée par le dispositif entraîne une baisse des performances du système.

7.3 ENTRETIEN PONCTUEL



Tout entretien qui ne rentre pas dans les opérations décrites comme entretien périodique doit être effectué uniquement par du personnel spécialisé expressément autorisé et formé par le fabricant.

8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET DES PANNES ÉVENTUELLES (DIAGNOSTIC)

Ce paragraphe récapitule les problèmes les plus fréquents susceptibles de se manifester lors de l'utilisation du dispositif. Avant de faire appel à l'assistance clients, effectuer les contrôles décrits dans le paragraphe relatif au diagnostic et vérifier qu'il n'y ait pas de signalisations d'alarmes (paragraphe 6.8.10 « Notifications des états d'alarme »).

8.1 DIAGNOSTIC

PROBLÈME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
L'écran est éteint.	Absence d'alimentation au dispositif.	Vérifier que l'interrupteur rouge de mise en marche du dispositif soit enfoncé en haut et qu'il soit éclairé.
		Vérifier que le branchement électrique soit effectué correctement.
		Vérifier que les interrupteurs magnétothermiques pour débranchement alimentation ventilateur (Q1) et débranchement alimentation auxiliaires (Q2) soient dans la position ON.
		Vérifier l'intégrité du câble d'alimentation.
		Vérifier la présence de courant dans le réseau.
On n'entend pas le grésillement de l'ioniseur.	Panne du tube ionisant.	Contacteur un technicien d'entretien autorisé par le fabricant.
	Nécessité d'entretien du tube ionisant.	Suivre les instructions fournies au paragraphe "7.2 -ENTRETIEN PÉRIODIQUE".
Ce symbole apparaît dans la page-écran principale de l'écran : 	Les filtres sont sales et le remplacement n'a pas été effectué.	Suivre les instructions fournies au paragraphe "7.2 -ENTRETIEN PÉRIODIQUE".
	Une condition qui prévoit l'arrêt du ventilateur est active.	Voir les indications du paragraphe 6.8 « INTERFACE UTILISATEUR ET NAVIGATION DANS LES MENUS".
	Le dispositif détecte une alarme sur le composant concerné.	Vérifier les indications du paragraphe 6.8.10 « Notifications des états d'alarme ».
Alarme DP ventilateur. Le ventilateur passe automatiquement à la vitesse maximale (environ 3000 m ² /h)	Panne sur le capteur de réglage de vitesse.	Contacteur le centre d'assistance.

8.2 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES DIAGNOSTIC



Si on remarque un dysfonctionnement autre que ce qui est décrit ci-dessus, s'adresser au fabricant ou à un distributeur en citant toujours le code produit et le numéro de série reportés sur la plaque du dispositif.

Fig. 45 : Couper l'alimentation électrique sur le dispositif et s'adresser à JONIX S.p.A. ou à un revendeur pour l'assistance également quand :

- le câble d'alimentation est endommagé ou détérioré ;
- la fiche d'alimentation est endommagée ou détériorée ;
- de l'eau ou du liquide a été versé sur l'appareil ;
- un dysfonctionnement persiste alors que toutes les procédures décrites dans ce Manuel d'utilisation et d'entretien ont été effectuées correctement.



9 - ÉLIMINATION

À la fin de leur vie utile, les dispositifs JONIX doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le pays où ils sont installés. Les matériaux qui composent les dispositifs sont :

- Acier inox.
- Aluminium.
- Verre.
- Nylon.
- Plastique.
- Papier et Carton.
- Bois.
- Polystyrène expansé fritté.
- Cuivre.



GESTION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Ce produit relève du champ d'application de la Directive 2012/19/UE relative à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (RAEE). L'appareil ne peut pas être éliminé avec les déchets domestiques car il est composé de matériaux pouvant être recyclés par les structures prévues à cet effet. Demander aux autorités locales l'emplacement de la plateforme écologique de votre commune pouvant accueillir le produit en vue de son élimination et recyclage. Le produit ne présente aucun danger pour la santé ni pour l'environnement car il ne contient aucune des substances toxiques répertoriées par la Directive 2011/65/UE (RoHS), mais son abandon dans la nature peut avoir des conséquences négatives sur l'écosystème. Lire attentivement les instructions avant la première utilisation de l'appareil. N'utiliser en aucun cas le produit pour une utilisation autre que celle prévue, afin d'éviter tout risque de choc électrique en cas d'utilisation incorrecte.

ÉLIMINATION DES FILTRES

Les filtres ne sont pas lavables ni recyclables. Pour la modalité de remplacement, se reporter au paragraphe 7.2.1 « REMPLACEMENT DES FILTRES ». Les filtres doivent être éliminés dans les déchets urbains non triés ou suivant ce qui est demandé par les réglementations du pays d'installation.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

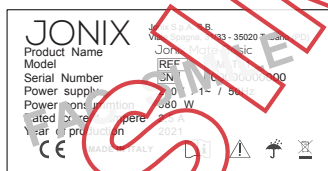
	DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ EC DECLARATION OF CONFORMITY EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ DECLARACIÓN CE DE CONFORMIDAD	
---	--	---

Il Fabbricante
The Manufacturer
Der Hersteller
Le Fabricant
El Fabricante

JONIX SPA S.B.
Viale Spagna, 31/33
35020 Tribano (PD)
ITALY

Dichiara che il prodotto
Declares that the product
Erklärt daß das Produkt
Déclare que le produit
Declara que el producto

~~Dispositivo di purificazione dell'aria~~
~~Air purification device~~
~~Luftreinigung Gerät~~
~~Dispositif de désinfection de l'air~~
~~Dispositivo de desinfección de aire~~



E conforme alle disposizioni pertinenti delle direttive comunitarie
Is in conformity with the relevant provisions of the community directives
Erfüllt die einschlägigen Harmonisierungsrichtvorschriften der Union
Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable
Es conforme con las pertinentes disposiciones de las directivas comunitarias

2006/42/CE
2014/30/UE
2011/65/UE
2012/19/UE

Riferimento alle norme armonizzate che sono state applicate
References to the used relevant harmonised standards
Fundstellen der angewandten harmonisierten Normen
Référence aux normes harmonisées qui ont été utilisées
Referencia a las normas armonizadas que se han utilizado

UNI EN ISO 12100:2010
EN 60335-1:2012
EN 60335-2-65:2003
EN IEC 61000-6-2:2019
EN 61000-6-3:2007
EN 55014-1:2017
EN 55014-2:2015
EN 62233:2008

Nome e indirizzo della persona autorizzata a costituire il fascicolo tecnico
Name and address of the person authorised to compile the technical file
Name und Anschrift der Person, die bevollmächtigt ist, die technischen
Unterlagen zusammenzustellen
Nom et adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique
Nombre y dirección de la persona facultada para elaborar el expediente
técnico

Mauro Mantovan
viale Spagna, 31/33
35020 Tribano (PD)
ITALY

ANNOTATIONS

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

jonixair.com

JONIX Spa
Società Benefit

info@jonixair.com
jonixsrl@legalmail.it



Siège Statutaire

Viale Spagna 31/33
35020 Tribano (PD) - Italie
Tél. +39 049 9588511
Fax +39 049 9588522

Siège Opérationnel

Via dell'Artigianato, 1
35020 San Pietro Viminario
(PD) - Italie
Tél. +39 0429 760311

**Siège Recherche
et Développement**

Via Regulaia 10/b
56121 Pisa - Italie
Tél. +39 050 985165